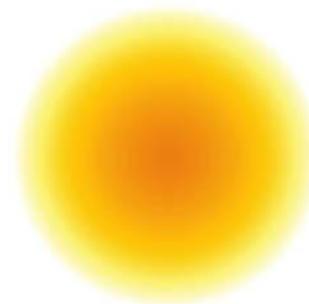


# CONFÉRENCE RÉGIONALE dédiée à l'autoconsommation photovoltaïque

**MERCREDI 7 MARS 2018**  
**À VILLEURBANNE**

Fédération Française du Bâtiment  
23 Avenue Condorcet, 69100 Villeurbanne



**PRODUIRE, CONSOMMER ET PARTAGER  
SON ÉLECTRICITÉ SOLAIRE**

Organisée par →



Avec le soutien de →



En partenariat  
avec →



# Enedis et l'autoconsommation

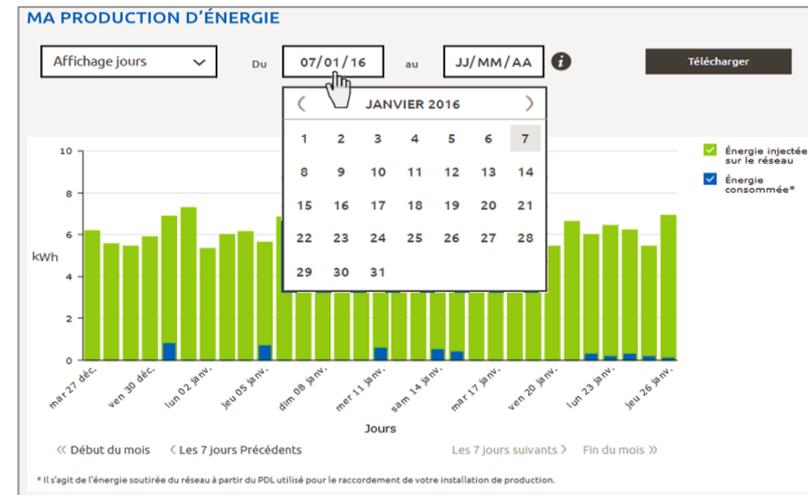


## Le contexte réglementaire existant

- Un client en autoconsommation totale ou partielle doit se déclarer auprès d'Enedis
- Il doit garantir la conformité de son installation (protections de découplage notamment)
- Enedis vérifie :
  - ✓ qu'il est équipé d'un comptage électronique
  - ✓ le réglage des protections de découplage

## Les chiffres nationaux

- 15 000 autoconsommateurs
- Enedis équipe d'un compteur Linky les producteurs :
  - Réduction du coût de raccordement,
  - Suivi de la production sur l'espace client Enedis,
  - Un accueil Enedis dédié : 0 969 321 800



# autoconsommation collective



## L'autoconsommation collective, comment ça marche?

- ❑ Film explicatif



# Et ça marche!



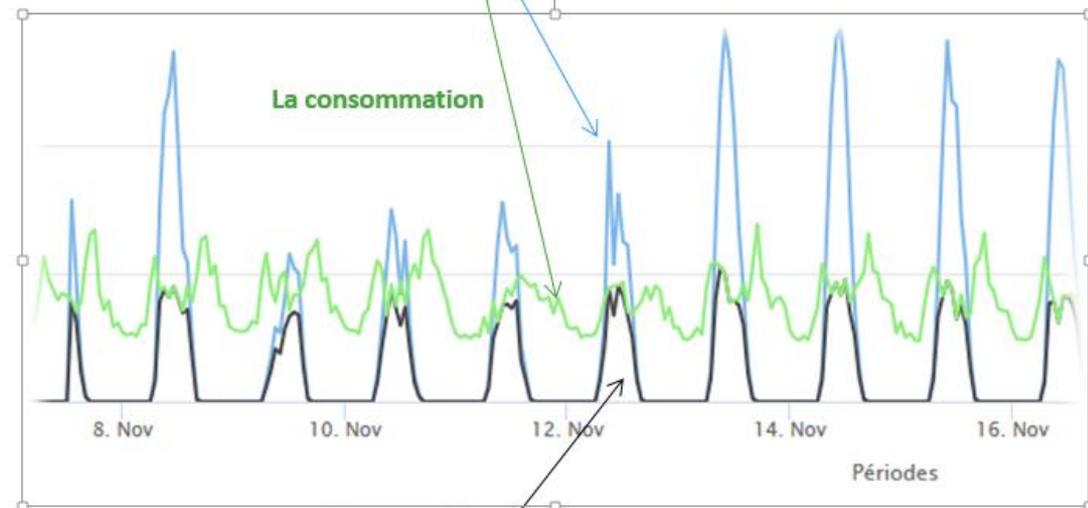
## Exemple de la résidence les Souffleurs, de Gironde Habitat



Fixe les modalités de répartition de la production entre les participants



La production



La part autoconsommée